

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024249

151297

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **12930**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Latif Bouria**

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Younes Kitane
Spécialiste en Médecine Interne
9 184 Bd 2 Mars suite 25 , Tlem St. El Fida
05 22 20 45 45 / 05 61 31 23 48
Dr.younes.kitane@gmail.com
NPE: 91185975

Date de consultation : **09/01/2023**

Nom et prénom du malade : **Latif Bouria** Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Tendinite de l'épaule**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : **01 MAR 2023**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
9.1.2023			22.400 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant détaillé des Honoraires
Pharmacie TAHA N° 18 Bloc 22 Hay Lamiaa Hay Mohammadi Casablanca Télé: 0522 62 92 92 - Patente: 31990844 Dr. BARKALLIL Anass INPE: 092055736	9.11.23	399,95

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
G	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Younes KITANE

Spécialiste en Médecine Interne

Tufts University, Boston USA

Méadies Autoimmunes

M.Rhumatismales

Biothérapie

Check-up



Casablanca le.....

9/10/2023

دار البيضاء في

الدكتور يونس كتان

اختصاصي في الأمراض الباطنية

جامعة تافيس بومسطن أمريكا

أمراض المناعة الذاتية

أمراض الروماتيزم

الأدوية البيولوجية

LAMIAF
TOURIST

25.80

Issue

37.00

Duxol

52.00

Dr. BARKALLIL Anass
INPE:092035136
N°18 Bloc 22 Hay Lamiaa
Hay Mohammadi Casablanca
522 62 92 92 - Patente: 319900134

Pharmacie TAHIJ
N°18 Bloc 22 Hay Lamiaa
Hay Mohammadi Casablanca
522 62 92 92 - Patente: 319900134
Dr. BARKALLIL Anass
INPE:092035136

13.10.2023
le matin 1 pen
le. let. l.
déjeuner -



30.10.2023
le matin 1 pen

Kitane

Spécialiste en Médecine Interne
05 22 81 58 89 / 06 61 31 23 48 - 23 48
cabinet.kitane@gmail.com

Spécialiste en Médecine Interne
05 22 81 58 89 / 06 61 31 23 48 - 23 48
cabinet.kitane@gmail.com



cabinet.kitane@gmail.com



Spécialiste en Médecine Interne
05 22 81 58 89 / 06 61 31 23 48 - 23 48
cabinet.kitane@gmail.com

144.3°
150X

15

200

18.

28d

Mr. Mayor

69.95

EN YOKEL

1 57

ge L

29.20

2021

LOT 221395 1
EXP 05/2027
PPV 45 80

399.95 18

queuses.

e. LOT : 2208
EXP : 06/2025
PPC : 69.95DH